



## **Sommaire**

<i>Projet Fernelmont 2 bis</i>	<i>p 1</i>
<i>Rencontre au cabinet Di Antonio</i>	<i>p 1</i>
<i>Création d'une coopérative déchets verts</i>	<i>p 2</i>
<i>Achat groupé de lampes LED</i>	<i>p 2</i>
<i>News de Cociter</i>	<i>p 3</i>
<i>Article de Quentin sur les coopératives</i>	<i>p 3</i>
<i>Soutien à l'éolienne des enfants</i>	<i>p 3</i>
<i>Agenda</i>	<i>p 5</i>

## ***Les feuilles tombent, mais les projets continuent !***

Voici la troisième newsletter cette année, mais même si leur rythme s'est un peu espacé, le travail accompli n'a pas ralenti comme vous pourrez le constater à la lecture de cette newsletter.

### **Projet Fernelmont 2 Bis**

Une réunion d'information préalable (RIP) s'est tenue le lundi 28/09 à Cortil Wodon concernant le nouveau projet éolien d'EDF Luminus à Fernelmont. Ce projet remplacerait s'il est accepté le projet actuel qui est en recours. Pour rappel EDF-Luminus reste ouvert à la participation citoyenne et nous serions impliqués dès le départ ce qui est important pour construire un projet positif pour tout le monde. La participation était importante et de nombreuses remarques ont été formulées (positives ou négatives). Plusieurs coopérateurs ont pris la parole pour soutenir le projet.

### **Rencontre avec le cabinet Di Antonio**

Le 28/10 a eu lieu une réunion au cabinet Di Antonio par rapport au projet de Boneffe. La participation des 3 coopératives au projet de Boneffe est appréciable et répond à la déclaration de politique générale du gouvernement wallon sur la participation citoyenne. Nous avons insisté sur le

fait que le projet de Boneffe est soutenu par une véritable participation citoyenne. La décision devrait tomber sous peu pour les projets éoliens de Liernu et Boneffe.

### **Création d'une coopérative de valorisation des déchets verts**

Une coopérative visant le développement d'une filière locale de valorisation énergétique des déchets verts a été lancée. Ils proposent de transformer les déchets verts en combustibles et de promouvoir l'utilisation de ceux-ci. Dans un deuxième temps ils souhaitent aussi inciter leurs partenaires à réduire leurs consommations d'énergie.

Ils doivent réunir 300.000€ sous différentes formes pour constituer la société. Energie Brabant-Wallon accorde un prêt subordonné de 180 000€. La Sowecsom leur accorderait la mesure « Brasero », qui double le capital apporté par les coopérateurs (plafonné à 60.000€).

Ils travaillent encore à récolter les 60.000€ restant venant des coopérateurs. Il y a deux types de coopérateurs fondateurs : les coopératives citoyennes actives dans l'énergie et les coopérateurs à titre individuel. Plusieurs coopératives citoyennes ont donné leur accord de principe pour participer à la coopérative. Sur base d'une discussion approfondie et d'une étude du plan financier, Champs d'énergie a décidé d'être coopérateur fondateur de la coopérative en constitution avec une prise de part de 5.000 €. Si des coopérateurs souhaitent devenir coopérateurs à titre individuel, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter rapidement pour obtenir plus de renseignements.

Le premier projet pilote dans une école libre du namurois sera lancé rapidement. Un accord est intervenu avec l'Institut Sainte Marie à Jambes pour lancer une étude de pré faisabilité (1400 élèves, 200 professeurs, 11.700m<sup>2</sup> de bâtiments, consommation de 110.000l de fuel et de 25.000 m<sup>3</sup> de gaz par an).

En principe, la constitution de la société sera faite devant notaire le 27/11/15 à Namur

### **Prolongation de l'achat groupé de lampes LED**

Le premier achat groupé s'est achevé, la livraison a été faite. Dans une petite année nous pourrions affirmer que nous avons économisé plus de 4 000 kg de CO<sub>2</sub>.... Bravo ! Vu le succès et la grande demande nous lançons un deuxième volet **jusqu'au 30 novembre 2015** !

Les coopératives associées à COCITER comptent ensemble 2500 coopérateurs et donc environ 1500 ménages qui consomment en moyenne 3500 kWh. Si nous visons une économie de 10%, soit 350 kWh/ménages, nous pourrions arriver à une économie totale de 1500\*350 = 525 000 kWh, ce qui équivaut à 240 Ton de CO<sub>2</sub>.

Vous trouverez avec cette newsletter, le bon de commande. Ne tardez pas ! Si vous souhaitez une explication ou le bon de commande papier, contactez-nous. Vous pouvez renvoyer le formulaire de commande directement chez COCITER Unter den Linden 5/E/1 à 4750 Elsenborn. Virement à diriger directement sur le compte COCITER n° BE64 1325 4067 9152.

## **News de Cociter**

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer que les simulations de prix se font désormais en ligne !

Le demandeur de la simulation reçoit un email automatique à partir duquel il accède à sa simulation. Nous comptons organiser une soirée pour exposer les détails d'un changement de fournisseur mais aussi de tous les enjeux de la vente d'électricité aux coopérateurs. Pour les coopérateurs avec au moins 2 parts sociales, une réduction sur l'abonnement est accordée. Nous avons tous intérêt à favoriser la vente d'électricité aux coopérateurs, car nous avons suffisamment de kWh produits pour satisfaire tous les logements des coopérateurs.

### **Les coopératives énergétiques citoyennes : réponses locales à un problème global ?**

Quentin a récemment rédigé une analyse sur les coopératives énergétiques. Une version courte de cette analyse a été précédemment publiée dans le dossier « Voyager en alternative. Renverser la logique économique ? » de la revue Politique, n° 92, novembre-décembre 2015.

Cette analyse fait partie d'un dossier « Circuits courts » composé de deux autres : Gasap, Gac, La ruche qui dit oui : du pareil au même ? et Consommer local : du panier bio au supermarché alternatif ? L'énergie est aussi un domaine dans lequel une alternative citoyenne a fleuri. Les coopératives citoyennes énergétiques sont un exemple de ce qui se fait depuis peu. D'une certaine manière, elles arrivent parfois elles aussi à s'inscrire dans le modèle des circuits courts. Mais quelle est leur quête, quelles sont les oppositions et les adjuvants rencontrés sur le chemin de celle-ci ?

Pour lire cette analyse : [http://www.saw-b.be/spip/IMG/pdf/a1509\\_cooperatives\\_energetiques.pdf](http://www.saw-b.be/spip/IMG/pdf/a1509_cooperatives_energetiques.pdf)

### **Soutien à l'Eolienne des enfants**

Allons en Vent SCRL est une coopérative constituée en 2001 et qui regroupe 950 coopérateurs, dont 75 % d'enfants (à l'origine du projet ce pourcentage était plus élevé, mais les enfants grandissent...). Elle gère depuis mars 2006 l'Eolienne des Enfants à Finnevaux, qui a été financée grâce aux parts offertes par des parents, grands-parents, tantes, oncles, marraines et parrains à des enfants. Et depuis quelques jours, elle ne décolère pas.

*“Se retranchant derrière la stricte application d'une circulaire du Ministre Furlan (Ministre wallon des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Energie), le collège communal de Houyet a décidé de taxer la petite Eolienne des Enfants de Finnevaux. Ce sont pas moins de 12.500 EUR/an que les 950 coopérateurs citoyens devront déboursier, soit une augmentation de 40 % des coûts opérationnels ! Conçue dans la précipitation et sans consultation du secteur, cette nouvelle “taxe sur les mâts d'éoliennes” s'applique sans nuance à toutes les éoliennes, sans tenir compte de leur production.” (La Libre-29/10/2015).*

Une pétition a été ouverte contre cette décision: cliquez sur le lien suivant pour signer la pétition: <https://lapetition.be/petition.php?petid=16495> ou consultez le site [www.allonsenvent.be](http://www.allonsenvent.be)

C'est une démarche importante qui à terme pourra impacter toutes les éoliennes citoyennes.



*([www.allonsnevent.be](http://www.allonsnevent.be))*

### **Agenda**

Finalement voici une liste des réunions des mois d'octobre à novembre, cette liste vous montre combien nous continuons à travailler le plus souvent dans l'ombre afin de faire avancer et aboutir un projet.

26/10 : projet de GAL Andenne-Fernelmont-Wasseiges

26/10 : prépa visite au cabinet Di Antonio à Incourt

28/10 : 14h r-v au cabinet Di Antonio Hesbenergie-Nosse Moulin-Champs d'énergie

30/10 : 20h Skype CA décision invest dans coop LLN valoris déchets ligneux et urgences

31/10 : 10 à 18h clôture du festival Financité à BXL stand REScoop

12/11 : 18h Conseil communal de Namur adoption du plan énergie dans le cadre de la convention des Maires

16/11 : 19h30' info-session à Gelbressée pour les personnes de la région ayant demandé une offre de panneaux PV via T-A : [mon-energie-renouvelable.be](http://mon-energie-renouvelable.be)

24/11 : 19h30' CA REScoop à Mundo-N.

25/11 : 20h CA Champs d'Énergie chez Benoît B.

21/12 : 20h CA Champs d'Énergie – lieu à définir (ouvert aux coopérateurs)

Pour conclure, nous avons toujours besoin de nouveaux coopérateurs pour montrer qu'une majorité des habitants soutient l'énergie renouvelable citoyenne, une part suffit ! Si nécessaire, des flyers et des affiches A4 sont disponibles sur simple demande à Quentin Mortier ou Cédric Georges. De plus, nous espérons que certains coopérateurs s'investiront également de manière à pouvoir soutenir l'une ou l'autre de nos activités et/ou projets.

Energiquement vôtre,

Pour le conseil d'administration, Cédric